

## FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR DES SOINS

### Fonctions

DIRECTEUR des SOINS (H/F) / COORDONNATEUR GENERAL DES SOINS

Cotation de la part fonctions de la PFR :

2.8 si indemnité compensatrice de logement

### Centre hospitalier Léon Binet

Adresse : Route de Chalautre - BP 212 - 77488 PROVINS Cedex

#### Accès

par le train ligne SNCF Gare de l'Est depuis Paris

par la route :

- En provenance de l'autoroute A4 ou de la N4, prendre la sortie Provins et suivre la D231
- En provenance de SENS, suivre la D412
- En provenance de TROYES, suivre la D619

Personne à contacter :

**Sabine LECAT**

Directrice des Ressources Humaines

Secrétariat 01 64 60 40 09

[slecat@ch-provins.fr](mailto:slecat@ch-provins.fr)

### Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale de l'établissement :

Type de structure : Etablissement public

Centre Hospitalier général, polyvalent MCO et Rééducation (208 lits), psychiatrie (25 lits), EHPAD (150 lits), développant l'ensemble des activités médico-chirurgicales pour un bassin de vie de 100 000 habitants disposant d'un plateau technique (scanner, IRM, laboratoire polyvalent, bloc 6 salles, Réa 10 lits...), d'un patrimoine bien entretenu et poursuivant plusieurs projets importants de développement et de modernisation

### Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

- ➡ Liaisons hiérarchiques DIRECTEUR
- ➡ Liaisons fonctionnelles AUTRES DIRECTIONS

### **Missions générales, permanentes et spécifiques :**

- Elaboration et mise en œuvre du projet de soins en articulation avec le projet médical dans le cadre du projet d'établissement
- Veille à la continuité des soins et à la cohérence du parcours de soins des patients.
- Organisation et coordination des soins et des activités paramédicales et médicotechniques.
- Pilotage des effectifs en lien avec la DRH, organisation de la répartition équilibrée des ressources en soins au niveau de l'établissement.
- Gestion et animation des ressources humaines relevant du champ de responsabilité de la Direction des soins.
- Management des équipes de cadres et cadres supérieurs de santé.
- Gestion des risques, de la qualité et de la sécurité des soins en lien avec l'équipe qualité.
- Participation aux Instances de l'établissement.
- Gestion prévisionnelle des métiers et des compétences dans le champ des soins et des activités paramédicales.
- Présidence et animation de la Commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médicotechnique.
- Sous l'autorité du chef d'établissement le directeur des soins exerce des activités au sein du directoire, à l'égard des pôles, dans son champ de compétences et des activités transversales complémentaires.

Le Directeur des soins peut se voir confier d'autres missions par le chef d'établissement.

### **Principaux projets à mener dans le périmètre du poste :**

- Le projet de soins
- Le suivi du projet immobilier et de la rénovation du site

### **Compétences professionnelles requises / prévues :**

- Capacités d'analyse et d'évaluation des pratiques de soins
- Connaissances de l'environnement réglementaire hospitalier, en droit hospitalier
- Connaissances d'éthique et de déontologie professionnelle
- Connaissances en gestion et conduite de projet
- Connaissance en gestion administrative, économique, financière et contrôle de gestion
- Capacités à animer et motiver un groupe
- Capacités d'écoute et de négociation
- Compétences stratégiques : analyse de l'environnement et les systèmes d'acteurs, fixer des objectifs dans le cadre des relations contractuelles, traduire les objectifs en plan d'action
- Compétences de coordination : savoir décider, négocier, arbitrer, planifier, répartir les ressources, développer un réseau professionnel
- Compétences opérationnelles : analyser et évaluer les pratiques professionnelles des équipes de soins, communiquer vis-à-vis des différents publics, utiliser les technologies de l'information et de la communication, développer des méthodes de traçabilité, de contrôle des procédures et de contrôle qualité.
- Savoir accompagner la mise en œuvre des évolutions réglementaires.

### **Autres informations**

Contraintes et avantages liés au poste :

- Participation aux gardes administratives